

Communiqué de presse

Toulouse, le 9 décembre 2022

Urgence Énergétique : création d'un guide des Aides et soutien aux entreprises d'Occitanie

Le contexte géopolitique entraîne actuellement des difficultés d'approvisionnement en électricité et en gaz, qui pourraient aboutir prochainement à des situations délicates en termes de gestion et de disponibilité des énergies.

Malgré les efforts fournis, il est important de garder la mobilisation et la vigilance de tous.

L'Etat et la Région co-animent un comité de crise énergétique visant à anticiper et coordonner les réponses déployées par les acteurs publics. Comme l'ensemble des Chambres Consulaires, le réseau des CCI d'Occitanie est en première ligne et en proximité sur le sujet.

Le guide des aides et soutien aux entreprises d'Occitanie est un recueil des dispositifs disponibles et une aide à la décision pour tous les chefs d'entreprises dans le contexte actuel. Elaboré conjointement par les acteurs économiques et institutionnels de la région, ce guide est également un signe fort d'engagement et de soutien à leurs côtés. Il a pour objectif d'informer et de signaler les aides pouvant être mobilisées suivant les situations que rencontreront les entreprises cet hiver.

Découvrez en avant-première, ce guide en ligne en suivant ce lien : occitanie.cci.fr

Il sera remis à tous les acteurs économiques et institutionnels de la région (ADEME, BPI France, réseau consulaire) le lundi 12 décembre à Toulouse, et le mercredi 14 décembre à Montpellier, à l'occasion des réunions relatives au SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), organisées par la Région Occitanie.

« Les services de l'État sont totalement mobilisés dans le contexte actuel pour protéger nos entreprises face à la hausse du prix de l'énergie. Chaque geste compte pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« En Occitanie, nous avons su faire la preuve de notre réactivité pour aider les entreprises à traverser les périodes difficiles. Avec cette nouvelle crise, tous ensemble, nous continuerons à faire pack en proposant des solutions adaptées aux besoins des entreprises pour préserver les emplois », Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

« Aux chefs d'entreprises, TPE et PME en particulier, inquiets et déstabilisés par cette crise énergétique : votre CCI est mobilisée et à votre disposition dès à présent pour vous aider à trouver des solutions » Jean-François Rezeau, Président CCI Occitanie

« Les Chambres des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie s'associent pleinement à cette initiative car les Artisans sont aussi confrontés à cette crise énergétique et notre mission est de les accompagner au mieux. » Joseph Calvi, Président de la CRMA Occitanie

« Ce guide est une initiative interconsulaire essentielle pour tous les chefs d'entreprises et pour tous les exploitants agricoles, également impactés et pleinement mobilisés. Nous sommes à leurs côtés et à leur écoute. C'est notre devoir ! » Président Denis Carretier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture.

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Contacts CCI Occitanie : Véronique Quillet – v.quillet@occitanie.cci.fr – 06.17.64.57.39

Contacts Région Occitanie : Coralie Momboisse coralie.momboisse@laregion.fr – 07.88.56.06.42

